



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE CHAPAIS

COMTÉ UNGAVA

Assemblée régulière du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 9 avril 2002 à 19 :30 heures en la Salle des délibérations du Conseil de la Ville de Chapais et à laquelle sont présents :

Madame la mairesse : Louise Saucier
Madame la conseillère : Madeleine Devin
Messieurs les Conseillers : Richard Gamache
Lionel Boudreau
Pascal Dion
Raymond Villeneuve
Secrétaire-trésorier : Daniel Dufour

Était absent M. le conseiller Richard Laplante

M. le conseiller Richard Gamache dépose sa formule de déclaration des intérêts pécuniers.

02-04-064

1.- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue

02-04-065

2.- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le conseiller Lionel Boudreau
Appuyé par M. le conseiller Richard Gamache

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu et rédigé tout en ajoutant les items suivants :

- 8- Résolution – Don aux organismes
- 9- Résolution – Participation au programme de renouveau urbain et villageois

Et tout en retirant le point suivant :

6- Résolution – Appui au projet « Source de vie Mont Springer » - projet de mise en valeur des ressources du milieu forestier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

02-04-066

3.- **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DES ASSEMBLÉES DE MARS 2002**

Il est proposé par M. le conseiller Lionel Boudreau
Appuyé par M. le conseiller Raymond Villeneuve

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 mars 2002 et celui des assemblées spéciales du 18 et 27 mars 2002 soient et sont acceptés tels que rédigés tout en substituant l'entête du procès verbal de l'assemblée du 12 mars 2002 portant le libellé « Assemblée spéciale du Conseil... » par le libellé « Assemblée régulière du Conseil... »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

02-04-067

4.- ADOPTION DES COMPTES – MARS 2002

Il est proposé par M. le conseiller Raymond Villeneuve
Appuyé par M. le conseiller Richard Gamache

QUE la liste des comptes payés du fonds d'administration concernant les transactions de mars 2002 s'élevant à 431,649.18\$ et la liste des comptes à payer du même fonds relativement à la même période s'élevant à 35,503.88\$ soient et sont acceptées telles que déposées.

QUE la Ville de Chapais autorise le paiement des comptes apparaissant dans la liste des comptes à payer à l'exception du compte présenté par Me Marc Gauthier, notaire, dont le montant de 964.81\$ ne concorde pas avec les autorisations de dépenser données à l'automne dernier. On demande des précisions supplémentaires à l'égard de ce compte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

02-04-068

5.- RÉSOLUTION – APPROBATION – ÉTATS FINANCIERS 2001 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CHAPAIS

CONSIDÉRANT le mandat de préparation et de vérification des états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Chapais octroyé à la firme Sophie Bisson, comptable général licencié;

CONSIDÉRANT QUE les grandes lignes des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2001 s'établissent comme suit :

REVENUS	49,753 \$
DÉPENSES	133,427 \$
DÉFICIT DE L'EXERCICE	83,674 \$

CONSIDÉRANT QUE ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'exploitation de l'OMH de Chapais pour l'année 2001;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Pascal Dion
Appuyé par M. le conseiller Richard Gamache

QUE la Ville de Chapais accepte les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Chapais pour la période se terminant le 31 décembre 2001 tels que déposés par la firme Sophie Bisson, CGA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.- RÉSOLUTION – APPUI AU PROJET « SOURCE DE VIE MONT SPRINGER » PROJET DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER

Point retiré de l'ordre du jour puis inséré à nouveau à la période de questions du public.

02-04-069

7.- RÉSOLUTION – PAIEMENT – MICHEL LAROUCHE & ASS. – PROJET DE DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à l'entreprise « Groupe Michel Larouche & ass » en vue de réaliser un diagnostic organisationnel;

CONSIDÉRANT QU'à ce mandat sont rattachés des honoraires professionnels établis à 11,828.09\$ suivant la résolution 01-06-097;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a effectué un premier paiement de 1,350.00\$ en date du 9 août 2001 à l'attention du Groupe Michel Larouche & ass. en regard du mandat susmentionné;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a libéré un deuxième paiement de 6,900.49\$ en date du 19 décembre 2001 incluant une partie gestion d'un appel d'offres visant à l'embauche d'un secrétaire-trésorier par intérim (1,521.54\$);

CONSIDÉRANT QUE ce mandat a donné lieu à un autre paiement de 5,199.13\$ en date du 30 janvier 2002;

CONSIDÉRANT QU'une entente de services signée avec Emploi-Québec en date du 5 avril 2001 prévoit le versement d'une subvention maximale de 31,500.00\$ pour la réalisation dudit projet;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Lionel Boudreau
Appuyé par Mme la conseillère Madeleine Devin

QUE la Ville de Chapais autorise le paiement de 4,989.92\$ taxes incluses à l'attention de la firme susmentionnée suivant la facture no 02-068 présentée en regard du projet de réalisation du diagnostic organisationnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

02-04-070

8.- RÉSOLUTION – DON AUX ORGANISMES

CONSIDÉRANT les pouvoirs conférés aux municipalités selon l'article 28 paragraphe 2 de la Loi sur les Cités et Villes en matière de subvention à des institutions, sociétés, corporations ou associations;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt général des citoyens et citoyennes de la municipalité d'octroyer certaines subventions ayant pour but de réunir et de dispenser à la population de Chapais des activités récréatives, artistiques, sociales, sportives et autres;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Richard Gamache
Appuyé par M. le conseiller Lionel Boudreau

QUE la Ville de Chapais approuve le paiement des sommes suivantes sous forme de subvention et don :

Club de Curling Opémiska (équipe féminine)	50.00\$
Fondation canadienne du rein	50.00\$
Chevaliers de Colomb conseil 6542 Chapais	100.00\$
Les Auxiliaires Bénévoles	50.00\$
Maison Aquarelle	50.00\$
Club de Motoneige de Chapais	850.00\$
Les petits bricoleurs	300.00\$
Escadron 838 Lions	300.00\$
Maison des jeunes de Chapais	500.00\$
Le Petit Train	300.00\$
Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes	500.00\$
Corporation des loisirs de Chapais (soirée bénévoles)	300.00\$
Corporation des loisirs de Chapais (carnaval)	882.00\$
Association du hockey mineur de Chapais (tournoi inv.)	500.00\$
Ass. du hockey mineur de Chapais (Coupe Chrysler)	50.00\$
Scouts	350.00\$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

Club de dards	50.00\$
Club Arcarisque	50.00\$
Mouvement des Femmes Chrétiennes	100.00\$
Âge d'Or	100.00\$
Association Marie-Reine	100.00\$
Parents secours	100.00\$
Filles d'Isabelle	100.00\$
Polyvalente le Filon (tournoi jeunes démocrates)	50.00\$
Polyvalente le Filon (comité des retrouvailles)	50.00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

02-04-071

9.-

RÉSOLUTION – PARTICIPATION AU PROGRAMME DE RENOUVEAU URBAIN ET VILLAGEOIS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais poursuit depuis deux ans une démarche de revitalisation pilotée par la Corporation de développement économique de Chapais, organisme local composé de bénévoles qui ont à cœur l'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens et citoyennes de même que le redressement de la situation économique actuelle;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement économique de Chapais bénéficie de l'expertise de la Fondation Rues principales afin d'assurer le bon déroulement de la démarche de revitalisation;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche se structure autour d'un plan d'actions élaboré à partir des commentaires, suggestions, préoccupations et attentes manifestés par la population de Chapais lors des différentes activités de consultation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais désire appuyer la Corporation de développement économique de Chapais de même que toutes les initiatives locales favorisant la revitalisation de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Lionel Boudreau
Appuyé par M. le conseiller Richard Gamache

QUE la Ville de Chapais manifeste son intention, auprès du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, de participer au « Programme de renouvellement urbain et villageois »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Nil

QUESTIONS DES CONSEILLERS

Mme la conseillère Madeleine Devin informe la population de la tenue prochaine de la Soirée des bénévoles.

Mme Louise Saucier, mairesse, signale qu'en 2001, la Ville de Chapais a payé 45,096\$ en honoraires d'avocats répartis comme suit : 7,140\$ pour la firme Cain, Lamarre, Casgrain, Wells (récupération de taxes, TGE, audition à Val d'Or, etc.), 21,913\$ pour Me Serge Fleury (amendes et récupération des taxes) et 16,043\$ pour la firme Morency, Tremblay, Lemieux, Fortin (relations de travail, avis juridiques, etc...), ce dernier montant incluant 9,866.00\$ en honoraires judiciaires reliés à la poursuite judiciaire instituée par M. Daniel Dufour.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

02-04-072

QUESTIONS DU PUBLIC

Discussion relative au projet « Source de vie Mont Springer » avec le promoteur présent. Suivant la confirmation de ce dernier de laisser un libre accès aux citoyens après le début de la phase embouteillage, il fut décidé de procéder à l'adoption de la résolution no 6 retirée précédemment.

10.- **RÉSOLUTION – APPUI AU PROJET « SOURCE DE VIE MONT SPRINGER » PROJET DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER**

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Ville de Chapais est le berceau de plusieurs initiatives depuis l'origine du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

CONSIDÉRANT QUE ces projets créateurs d'emplois ont une incidence économique non négligeable dans la communauté chapaisienne ;

CONSIDÉRANT QUE les projets de mise en valeur des ressources du milieu forestier produisent un rayonnement récréo-touristique qui dépasse largement le cadre local;

CONSIDÉRANT le dépôt du projet « Source de vie Mont Springer » s'inscrivant dans le cadre des projets de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2002-2003 :

CONSIDÉRANT QUE ce projet ne contrevient pas au règlement de zonage municipal ni à aucune disposition du règlement d'urbanisme en vigueur dans la municipalité de Chapais ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Lionel Boudreau
Appuyé par M. le conseiller Raymond Villeneuve

QUE la Ville de Chapais transmette son appui au Ministère des Ressources Naturelles à l'égard du projet susmentionné pour les fins de l'application du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2002-2003 conditionnellement à ce que le promoteur garantisse à la population de Chapais le libre accès à la source d'eau après le début de la phase embouteillage;

QUE le mandataire soit et est assujéti à l'obligation de signer une formule d'engagement et de fournir les rapports financiers reliés à la réalisation dudit projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par M. le conseiller Richard Gamache appuyée par M. le conseiller Raymond Villeneuve et faite.

Louise Saucier
Mairesse

Daniel Dufour
Secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE CHAPAIS

COMTÉ UNGAVA

Assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 30 avril 2002 à 20h00 en la Salle des délibérations du Conseil de la Ville de Chapais et à laquelle sont présents :

Madame la mairesse : Louise Saucier
Madame la conseillère : Madeleine Devin
Messieurs les Conseillers : Lionel Boudreau
Raymond Villeneuve
Secrétaire-trésorier : Daniel Dufour

Étaient absents messieurs les conseillers Richard Gamache, Richard Laplante et Pascal Dion.

02-04-073

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les conseillers ayant été convoqués par suite d'un avis écrit dans le délai imparti par la Loi des Cités et Villes, madame la mairesse, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

02-04-074

2.- RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Lionel Boudreau
Appuyé par M. le conseiller Raymond Villeneuve

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que rédigé tout en retirant le point suivant :

3- Résolution – Vente de l'immeuble situé au 110 boulevard Springer
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.- RÉSOLUTION – VENTE DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 110 BOULEVARD SPRINGER

Point reporté

02-04-075

4.- RÉSOLUTION – ORIENTATIONS – HORAIRE DES ACTIVITÉS DE L'ARÉNA MUNICIPAL SUR QUATRE JOURS

CONSIDÉRANT la régression démographique de la Ville de Chapais depuis 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE la population de Chapais a maintenant glissé sous la barre des 2000 habitants suivant les données de Statistiques Canada pour l'année 2002;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT QUE cette situation a entraîné la diminution du nombre d'usagers inscrits aux activités récréatives du centre sportif de Chapais;

CONSIDÉRANT QU'il convient d'ajuster et de comprimer l'horaire des activités de façon à gérer efficacement et à moindre coût le budget d'opération de la Ville de Chapais réservé à cet égard;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Raymond Villeneuve
Appuyé par M. le conseiller Lionel Boudreau

QUE la Ville de Chapais comprime l'horaire des activités de l'aréna municipal sur quatre jours, compression applicable pour la saison 2002-2003
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

02-04-076

5.- **RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROJET DE RÉFECTION DE L'ÉCOLE NO 1 – PROGRAMME « ACHAT-RÉNOVATION D'IMMEUBLES COMMUNAUTAIRES »**

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble situé au 21 2^e avenue (appelé école no 1) est un immeuble municipal inoccupé depuis juin 2000, prêtant flanc aux actes de vandalisme;

CONSIDÉRANT QUE le centre de la petite enfance de Chapais a manifesté son intérêt d'occuper l'immeuble susmentionné afin d'y poursuivre leurs activités éducatives;

CONSIDÉRANT QU' un rapport produit par la firme Leboeuf et Peyrouse, architectes, décrit les problèmes fonctionnels et les travaux correctifs à apporter au bâtiment afin d'être en mesure de le rendre accessible à tout nouvel occupant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne possède pas les ressources financières pour effectuer ces travaux;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par madame la conseillère Madeleine Devin
Appuyé par M. le conseiller Lionel Boudreau

QUE la Ville de Chapais dépose une demande d'aide financière auprès du programme Achat-Rénovation d'immeubles communautaires pour les fins de la réalisation des travaux susmentionnés;

QUE M. Daniel Dufour, secrétaire-trésorier, soit et est mandaté pour signer les documents requis ou toute entente à intervenir en regard de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

02-04-077

6.- **RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROJET DE RÉFECTION DU CENTRE SPORTIF DE CHAPAIS – PROGRAMME « ACHAT-RÉNOVATION D'IMMEUBLES COMMUNAUTAIRES »**

CONSIDÉRANT QUE le Centre sportif de Chapais est affecté par divers problèmes fonctionnels touchant à la fois le secteur piscine et le secteur aréna;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux correctifs dépasse le niveau des ressources financières disponibles à cette fin;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont d'une importance capitale dans la mesure où la piscine municipale est fermée à toute activité aquatique et où le système électrique actuel de l'aréna menace les compresseurs de bris irrémédiables;

CONSIDÉRANT QUE l'interruption de ces activités traditionnelles de loisir contribue à dévitaliser encore davantage le milieu;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. le conseiller Lionel Boudreau
Appuyé par M. le conseiller Raymond Villeneuve

QUE la Ville de Chapais dépose une demande d'aide financière auprès du programme Achat-Rénovation d'immeubles communautaires pour les fins de la réalisation des travaux susmentionnés;

QUE M. Daniel Dufour, secrétaire-trésorier, soit et est mandaté pour signer les documents requis ou toute entente à intervenir en regard de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

02-04-078

7.- RÉSOLUTION – DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE LA VILLE DE CHAPAIS POUR LES FINS DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Politique nationale de la ruralité vise essentiellement à stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales;

CONSIDÉRANT QU'une telle politique a pour but également d'assurer la qualité de vie des collectivités rurales et à renforcer leur pouvoir d'attraction;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais est affectée du syndrome de dégénérescence socio-économique nécessitant une intervention massive et multipartite pour en redresser la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette situation nécessite un support financier particulier spécialement adapté aux petites communautés rurales;


EN CONSÉQUENCE


Il est proposé par madame la conseillère Madeleine Devin
Appuyé par M. le conseiller Raymond Villeneuve

QUE la Ville de Chapais demande au ministre des Régions, M. Rémy Trudel, de prendre les mesures appropriées de sorte que la Ville de Chapais soit incluse à l'intérieur de la politique nationale de la ruralité et, pour ce faire, que des sommes additionnelles soient mises à la disposition de la région Nord-du-Québec.

QU'une copie de la présente résolution soit et est transmise à M. Michel Létourneau, ministre délégué au développement du Nord-Québécois et ministre responsable de la région Nord-du-Québec ainsi que M. Robert Sauvé, sous-ministre du ministère des régions et M. Serge Woods, sous-ministre adjoint au ministère des régions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS


Louise Saucier
Mairesse


Daniel Dufour
Secrétaire-trésorier